



## Perte dans un vestiaire payant

Par **neiuie**, le **08/12/2014** à **00:29**

Bonjour,

Je souhaiterais avoir des renseignements sur ma situation et les recours possibles.

J'ai perdu ma veste jeudi soir, dans le vestiaire d'une boîte de nuit. C'était pourtant payant et surveillé. Mon problème est plutôt dans le fait que c'est ma veste, qui était dans mon sac, qui a été récupérée par une amie, qui est perdue. Je n'ai donc pas le ticket puisque j'ai récupéré le sac, mais sans la veste qui s'y trouvait.

J'ai appelé dès le lendemain. Le propriétaire m'a demandé de passer voire à l'ouverture si elle y était, ce que j'ai fait. Mais quand j'y suis allé elle n'y était pas et les quelques phrases que j'ai pu échanger avec ces personnes, que visiblement je dérangeais beaucoup, laissaient sous-entendre sans clairement le formuler, qu'ils n'avaient aucune responsabilité.

Cette veste, quelqu'un l'a quand même sorti de mon sac. Un sac que j'ai placé sous leur responsabilité, pour laquelle j'ai payé.

Je ne sais pas si cette boîte a une assurance, s'il devrait en avoir une, ou bien sinon, si c'est spécifié par un écriteau ou autres. S'il est possible, bien que je n'aie pas le ticket, d'y avoir recours. Si quelqu'un peut m'éclairer sur mes droits, mes torts, toutes infos est la bienvenue!

Par **janus2fr**, le **08/12/2014** à **07:52**

Bonjour,

Si je comprends bien, cette veste était à l'intérieur d'un sac et c'est ce sac que vous avez laissé au vestiaire.

Pour prétendre à quoi que ce soit, il faudrait donc pouvoir prouver que cette veste était bien dans le sac lors de sa dépose au vestiaire et n'y était plus lors de sa reprise. En avez-vous déjà la possibilité ?

Par **neiuie**, le **08/12/2014** à **11:26**

Non, il n'y a que mes amis qui m'ont vu l'y mettre devant le vestiaire. C'est un problème je pense.